DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT TOUTES SURFACES

IPC
UNIQUE PAR NATURE

PROCIDE DEGRAISSANT

SOLS ET SURFACES

ACTION
- **Désinfecter**
- **Dégraisser**

Photo non contractuelle

Fabriqué en France

CONTACT ALIMENTAIRE

PRODUITS AUTORISÉS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

INNOVATION :
- Puissant dégraissant désinfectant qui dissout les graisses minérales, animales et végétales.
- Formule moussante pouvant être utilisée manuellement ou en machine (centrale d'hygiène, canon à mousse).
- Désinfection poussée dans le domaine alimentaire, animalier, collectivités et industriel.

PROTECTION :
- Désinfectant** : • Bactéricide : EN1276* ; EN 13697* ; EN 1656* ; EN 14349*. • Levuricide : EN 1650* ; EN 13697* ; EN16438*. • Virucide** : Actif sur virus enveloppés selon EN14476 + A2 et selon EN 14675*.

**conditions de saleté.*
*** pour plus d'informations voir fiche complémentaire.*

- Sans COV.
- Sans pictogramme de danger à l'utilisation (Classement CLP).
- A partir du 01/01/2026 pour acheter ce produit biocide (formule pour professionnels) vous devrez être détenteur du CERTIBIOCIDE.

https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/faq

CONSEIL :
- S'utilise sur toutes surfaces et tous types de matériels.
- Idéal pour les secteurs suivants : collectivités, industrie, véhicules de transport, EHPAD, écoles, crèches, cabinets médicaux, restauration, piscines, monde animal, refuge, chenil, centre équestre, ...
- Utilisable en agriculture biologique en application du réglement (CE) N° 834/2007 pour la désinfection des surfaces en contact alimentaire.

CONDITIONNEMENTS :

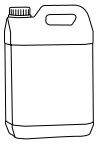

Bidon 5L

pH :

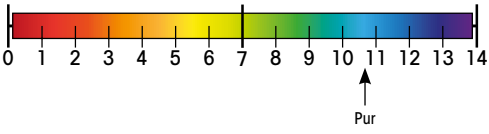

MODE D'EMPLOI :

NETTOYAGE DES SURFACES, SOLS : Diluer le produit entre 1 et 2 % selon la désinfection souhaitée. Appliquer la solution sur la surface (300 mL/m² pour une désinfection optimale). Laisser agir selon la désinfection souhaitée. Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable les surfaces, matériels pouvant entrer en contact fortuit avec les denrées alimentaires. NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Diluer le produit entre 1 et 2 % selon la désinfection souhaitée. Laisser tremper le matériel selon la désinfection souhaitée (minimum 5 min). Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produit à diluer. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

CARACTÉRISTIQUES :

Liquide sans parfum. Densité : 1,06. Préparation à usage biocide TP02/03/04 : Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium (CAS 68424-85-1) : 4,5% (m/m).

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

- GAMME CYCLONE/KOLORS

PROCIDE DEGRAISSANT

Normes de désinfection :

Action	Catégorie	Normes	Dilution	Temps de contact et température
Bactéricide	TP 02/04	EN 1276* EN 13697*	1 %	5 min 20 °C
Bactéricide	TP 02/04	EN 1040*	0,2 %	5 min 20 °C
Bactéricide	TP 03	EN 1656* EN 14359*	1,5 %	30 min 10 °C
Levuricide	TP 02/04	EN 1650* EN 13697*	1,5 %	15 min 20 °C
Levuricide	TP 03	EN 16438*	1,5 %	60 min 10 °C
Virucide	TP 02/04	Virus enveloppés selon EN 14476+A2*	1,5 %	1 min 20 °C
Virucide	TP 03	Orthomoxovirus (grippe aviaire) Asfavirus (peste porcine africaine) selon EN 14675*	2 %	30 min 10 °C

**en conditions de saleté*

Types de Produits biocides :

TP 02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
TP 03 : Hygiène vétérinaire.
TP 04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

IPC SAS – CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 - FRANCE
Tél. : 0033.2.98.43.45.44. – Fax : 0033.2.98.44.22.53.